

En ligne tous les mardis

30 août 2016

LA VIE ECONOMIQUE

- [Le chômage repart à la baisse en juillet](#)
- [Le numéro deux du Medef attribue le repli du chômage à la baisse des charges](#)
- [Le coup de mou de la croissance française au deuxième trimestre confirmé](#)
- [Les investissements industriels sont désormais prévus à + 6 % en 2016](#)
- [Les faillites d'entreprises repartent à la hausse](#)
- [Le gouvernement promet une rallonge de 500 000€ pour promouvoir le tourisme](#)
- [Le livret A confirme son regain de forme en juillet](#)
- [Les salaires des cadres ont progressé de 1,7 % cette année](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [La consultation chez le généraliste passera à 25 euros](#)
- [Dépakine : une taxe pour alimenter le fonds d'indemnisation ?](#)

FISCALITE

- [Valls maintient la promesse d'une baisse des impôts en 2017](#)
- [Le Medef n'apprécie pas la baisse de l'impôt sur les sociétés](#)
- [Une taxe dès 2017 sur les billets d'avion pour financer le CDG Express](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Alstom signe un contrat d'1,8 milliard d'euros pour des TGV aux Etats-Unis](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Légère baisse du chômage en juillet dans le Val-d'Oise](#)
- [Essonne : le chômage augmente de 1,6 %](#)
- [Val-de-Marne : 370 demandeurs d'emploi en plus en juillet](#)
- [Yvelines : 120 chômeurs de plus en juillet \(+ 0,1 %\)](#)
- [Hausse du chômage en juillet dans les Hauts-de-Seine](#)
- [320 chômeurs de plus en juillet en Seine-Saint-Denis](#)

- [A Paris, le chômage augmente de 0,5 % au mois de juillet](#)

LA VIE DES REGIONS

- [Un million de touristes manquent à l'appel en Ile-de-France](#)

OPINIONS / VIE POLITIQUE

- [Présidentielle : Touraine vante le bilan Hollande, la nouvelle convention et le tiers payant](#)
- [Pierre Gattaz : «On peut créer 2 millions d'emplois en France »](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Le chômage repart à la baisse en juillet

En juillet, le chômage a connu une baisse, après les hausses des deux mois précédents : - 19 100 inscrits à Pôle emploi (- 0,5 %). Le nombre de demandeurs d'emploi est donc de 3,51 millions de personnes en catégorie A (sans aucune activité). Si l'indicateur reste stable sur trois mois (- 0,1 %), la tendance générale est à la baisse : - 2,1 % depuis le début de l'année, soit - 73 900 demandeurs d'emploi ; - 1,2 % sur un an, soit - 44 100 demandeurs d'emploi. Si l'on regarde juillet seul, on constate qu'en incluant l'Outre-mer, le chômage est en baisse de 0,5 %, ce qui représente 3,76 millions de demandeurs d'emploi. Le nombre d'inscrits, lui, est en hausse (+ 0,1 %) si l'on inclut les chômeurs ayant une activité plus ou moins réduite (catégories B et C) : 5,44 millions de demandeurs d'emploi en métropole, 5,74 millions si l'on inclut l'Outre-mer. **Myriam El Khomri**, ministre du Travail, a tenu à souligner « *deux évolutions de fond qui soulignent l'ampleur du retournement de tendance* ». **Ces évolutions de fond, quelles sont-elles ? 01)-** « *Pour la quatrième fois depuis le début de l'année* », toutes les classes d'âge profitent de la baisse : les jeunes (- 0,9 %) comme les seniors (- 0,3 %). Ces chiffres concernent juillet. Sur un an, ils sont autres : les jeunes (moins de 25 ans) : - 5,9 % ; les seniors (50 ans et plus) : + 2,8 %. **02)-** Le chômage de longue durée recule « *pour le cinquième trimestre consécutif* ». Toutes catégories confondues (A, B, C, c'est-à-dire sans et avec activité), le nombre de demandeurs d'emplois inscrits depuis au moins un an était, à fin juillet, de 2,41 millions de personnes (- 58 400 par rapport à fin 2015). **Mme El Khomri** : « *Ceci traduit l'efficacité de nos actions en faveur des plus fragiles* ». Mais la mise en place du plan de 500 000 formations supplémentaires pour les chômeurs les moins qualifiés et de longue durée vient nuancer ces deux évolutions. Car lorsqu'ils entrent en formation, les demandeurs d'emploi sont alors classés en catégories D et désinscrits des catégories A, B ou C de Pôle emploi. Or, cette catégorie D est nettement « *moins commentée* ». Si on l'observe, on s'aperçoit, dit **Challenges**, que la catégorie D a atteint, en juillet, « *un niveau record : 308 900 demandeurs d'emploi en formation, alors qu'elle n'avait jamais dépassé les 287 000 avant cette année. Ses effectifs ont grossi de 10,1 % sur le trimestre* ». S'exprimant auprès de l'AFP, **le ministère du Travail** a nié « *tout lien entre la baisse du chômage et le plan 500 000* », voulant y voir « *une reprise globale de l'activité et des embauches* ».

[http://www.challenges.fr/economie/social/20160824.CHA2614/le-chomage-est-reparti-a-la-baisse-en-juillet.html#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20160825](http://www.challenges.fr/economie/social/20160824.CHA2614/le-chomage-est-reparti-a-la-baisse-en-juillet.html#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20160825)

(Source : www.challenges.fr du 25/08/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Le numéro deux du Medef attribue le repli du chômage à la baisse des charges

Le 26/08/16, **Geoffroy Roux de Bézieux**, vice-président délégué du Medef, a commenté les chiffres du chômage. **M. Roux de Bézieux** : « *[La tendance à la baisse du chômage en France observée ces derniers mois montre que] quand on baisse les charges des entreprises, [...] il se passe quelque chose* ». Puis, s'exprimant sur BFMTV : « *[Il y a bien] une tendance de fond [...] depuis un an* ». Pour lui, il ne s'agit aucunement « *d'une baisse en trompe-l'œil* ». Il estime que les causes de cette baisse sont les « *efforts consentis (comme le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE)) qui ont fait repartir la croissance, [ainsi qu'à des] éléments exogènes [comme la faiblesse des taux d'intérêt et du prix du pétrole]* ». M. Roux de Bézieux a précisé que la baisse du chômage aurait pu intervenir plus tôt si « *les fréquents revirements [du gouvernement] en matière de fiscalité* » n'avaient pas provoqué une « *extraordinaire prudence des chefs d'entreprise* ». Le numéro deux du Medef a également affirmé qu'il était favorable à la baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) pour les PME qu'a annoncée le premier ministre, Manuel Valls, le 23/08/16 : « *On ne peut pas être contre une baisse d'impôt* ». Il a cependant fait part de ses doutes quant à l'effet réel de cette mesure – un « *coup électoral* », pour lui – sur l'économie du pays : « *Les chefs d'entreprise se disent [...] : "il y a une élection dans un an, ça va sûrement changer [...], donc moi [...] je ne vais pas investir, parce que comme c'est pas pérenne, comme on sait que c'est du zigzag permanent..."* ». L'approbation de la baisse de l'IS va à contre courant de ce qu'a déclaré le Medef, hostile à la mesure de M. Valls car « *en ciblant une partie des PME seulement, [le*

gouvernement] introduit un nouveau seuil et de nouvelles distinctions entre entreprises, donc de nouvelles complexités et de nouveaux freins à leur développement ». Enfin, M. Roux de Bézieux a plaidé pour que « le projet de loi de finances, le budget de l'Etat voté tous les ans au Parlement, laisse place à une "programmation pluriannuelle", afin de donner plus de visibilité aux entreprises ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/le-numero-deux-du-medef-attribue-le-repli-du-chomage-a-la-baisse-des-charges-594500.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160826](http://www.latribune.fr/economie/france/le-numero-deux-du-medef-attribue-le-repli-du-chomage-a-la-baisse-des-charges-594500.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160826)

(Source : www.latribune.fr du 26/08/2016, avec AFP)

● Le coup de mou de la croissance française au deuxième trimestre confirmé

Le 26/08/16, l'**Insee** a indiqué que la croissance française avait connu un coup d'arrêt au deuxième trimestre. Le PIB (produit intérieur brut), qui était attendu à + 0,3 %, est en fait resté stable (alors qu'il était à + 0,7 % au premier trimestre). **Les raisons** : la baisse des investissements et de la production, le ralentissement de la consommation des ménages. **Les dépenses d'investissement** : entre avril et juin, elles se sont repliées de 0,2 % (contre une hausse de 1,3 % au premier trimestre). Les secteurs particulièrement touchés : la construction (- 0,5 %), les services marchands (- 0,4 %). **La production** : elle s'est repliée de 0,1 %. Secteur particulièrement impacté : les biens manufacturés « du fait principalement de la chute de la production dans les raffineries, affectées par des mouvements sociaux en mai et juin ». **La consommation des ménages** : les dépenses n'ont pas bougé (0,0 %, contre + 1,2 % au premier trimestre). **L'Insee** : « Ce phénomène a touché à la fois les biens et les services. [Ce dernier phénomène peut être attribué à] un contrecoup après l'achat des billets de l'Euro 2016 de football au premier trimestre ». Actuellement, l'acquis de croissance, c'est-à-dire la progression annuelle du PIB en cas de croissance nulle sur les deux derniers trimestres, s'établit d'après l'Insee à 1,1 %. **Les prévisions de croissance** pour le reste de l'année 2016, d'après la note de conjoncture de l'**Insee** publiée mi-juin : 0,3 % au troisième trimestre, 0,4 % au quatrième trimestre. Les prévisions de la **Banque de France** : 0,3 % au troisième trimestre, la croissance annuelle devant être, elle, de 1,4 %.

http://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/le-coup-de-mou-de-la-croissance-francaise-au-deuxieme-trimestre-confirme_1824559.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 26/08/2016, avec AFP)

● Les investissements industriels sont désormais prévus à + 6 % en 2016

D'après l'enquête trimestrielle de l'**Insee**, publiée le 25/08/16, les industriels de l'industrie manufacturière ont revu à la baisse leur prévision d'investissements pour 2016 : + 6 %, contre + 0,7 % en avril. La hausse devrait concerner tous les secteurs de l'industrie manufacturière : les industries agro-alimentaires (+ 13 % sur un an, idem que lors de la précédente enquête d'avril), les biens d'équipement (+ 10 %, - 3 points par rapport à avril), la fabrication de matériels de transport (+ 6 %, soit + 3 points par rapport à avril). Les autres industries devraient connaître une progression de l'investissement identique à 2015 (+ 3 %, - 1 point par rapport à avril). Enfin, pour le deuxième semestre, les chefs d'entreprise qui anticipent un accroissement de leurs investissements sont plus nombreux que ceux prévoyant un recul.

<http://www.usinenouvelle.com/editorial/les-investissements-industriels-sont-desormais-prevus-a-6-en-2016.N429082>

(Source : www.usinenouvelle.com du 25/08/2016, pour Reuters, Myriam Rivet, édité par Wilfrid Exbrayat)

[Retour au sommaire](#)

● Les faillites d'entreprises repartent à la hausse

Le 24/08/15, l'assureur-crédit **Euler Hermes** a indiqué qu'au deuxième trimestre 2016, le nombre de faillite d'entreprises était reparti à la hausse (+ 1,8 % sur la période mars-juin, après avoir connu une baisse de 11 % au premier trimestre). **Stéphane Colliac**, économiste France chez Euler Hermes : « Les mouvements sociaux (grèves, blocage de raffineries) et les aléas climatiques (inondations) ont directement touché les entreprises françaises, d'où ce rebond des défaillances ». L'Île-de-France est particulièrement touchée par cette hausse des défaillances d'entreprise ; une conséquence des attentats du 13/11/15 à Paris et Saint-

Denis. **Euler Hermes** : « Sur 12 mois glissants à fin juin, les défaillances d'entreprises franciliennes s'inscrivent en hausse de 3,3 %. Les secteurs les plus affectés restent ceux du tourisme et des loisirs, à savoir l'hébergement et restauration (+ 3,7 % sur douze mois) et les transports (+ 22,5 %) ». Au niveau national, on constate un recul (- 3,1 % entre juin 2015 et juin 2016). La cause : une amélioration de la santé financière des entreprises. **La Tribune** : « Malgré cette tendance globale au repli des défaillances, les niveaux restent largement supérieurs à ceux observés avant la crise ». **M. Colliac** : « Le retour à la normale a débuté, mais il est encore loin d'être achevé ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/les-faillites-d-entreprises-repartent-a-la-hausse-594089.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160825](http://www.latribune.fr/economie/france/les-faillites-d-entreprises-repartent-a-la-hausse-594089.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160825)

(Source : www.latribune.fr du 25/08/2016, avec Reuters)

● **Le gouvernement promet une rallonge de 500 000€ pour promouvoir le tourisme**

Jean-Marc Ayrault, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a indiqué que, depuis le début 2016, la fréquentation touristique moyenne avait baissé de 7 %.

Les causes : Les attentats, la météo, les effets du calendrier, les grèves. **M. Ayrault** : « Les arrivées [de touristes étrangers] depuis le début de l'année sont en recul de 7 % sur l'ensemble du territoire, [avec des résultats en région globalement stables par rapport à l'an dernier et une] fragilité de la destination Paris ». M. Ayrault a annoncé que, début septembre, il allait réunir un nouveau comité d'urgence économique du tourisme « consacré aux régions les plus affectées » par cette baisse. Auparavant aura eu lieu une première rencontre, début juillet, avec les professionnels du tourisme. 2015 a été une année « exceptionnelle », a fait remarquer le ministre, expliquant la baisse de 2016 par « la perception du risque sécuritaire [...] chez certaines clientèles, notamment les plus aisées, ou celles originaires d'Asie » ; et par les difficultés économiques de certains pays comme la Russie ou le Brésil. **M. Ayrault** : « La mauvaise météo, avec cinquante jours de pluie supplémentaires sur le deuxième trimestre, le calendrier avec seulement deux jours fériés hors week-end contre cinq l'an dernier ou encore les grèves [expliquent aussi les résultats décevants du printemps] ». **Les points positifs** : **01)-** L'Euro 2016 a permis certains taux de remplissage record (les hôtels de Lens, Lille, Saint-Etienne ont vu leur chiffre d'affaires augmenter : + 70 %) ; **02)-** Des événements culturels qui vont bien (en hausse les fréquentations du festival d'Avignon à + 6,5 %, les Francfolies de la Rochelle à + 32 %) ; **03)-** Les parcs d'attraction « qui devraient progresser de plus de 2 % après une année 2015 record [hormis Disneyland Paris, qui annonce une fréquentation en baisse depuis le début de l'année et] les revenus des hébergements de plein air [qui] finiront la saison en croissance de 8 % ». M. Ayrault a plaidé pour « une réaction vigoureuse » concernant la situation générale du tourisme dans l'Hexagone. Il a déclaré que le gouvernement était prêt à « mobiliser 500 000 euros additionnels » au profit du programme de promotion de la France à l'étranger qui avait été présenté suite aux attentats de 2015, plan initialement doté de 2,5 M€ et piloté par Atout France, pour couvrir notamment la Côte d'Azur. Mais avant de proposer d'éventuelles mesures de soutien supplémentaires, M. Ayrault a expliqué souhaiter « avoir des statistiques précises ». **M. Ayrault** : « [La situation est] très contrastée [et certaines régions] s'en sortent très bien ». Les premiers résultats publiés des régions concernent la Côte d'Azur et l'Île-de-France. Sur **la Côte d'Azur**, la baisse de la fréquentation estivale touristique, suite à l'attentat de Nice, a été estimée à - 10 %, ce qui équivaut à une baisse de chiffre d'affaires de l'ordre - 20 % à - 25 %. Pour **l'Île-de-France**, la perte de chiffre d'affaires a été estimée par le CRT à 750 millions d'euros. **Frédéric Valletoux**, président du CRT Paris Île-de-France : « Il est temps de prendre conscience de la catastrophe industrielle que le secteur du tourisme est en train de vivre. L'heure n'est plus aux campagnes de communication mais bel et bien à la mise en place d'un Plan ORSEC à effet immédiat pour nos professionnels et notre destination ». **Tour Hebdo** : « Point encourageant à noter toutefois pour les acteurs du tourisme réceptif en France : la relative résistance du marché domestique avec une baisse de seulement 3,5 % en Île-de-France sur les six premiers mois de l'année ».

<http://www.tourhebdo.com/actualites/detail/95322/le-gouvernement-promet-une-rallonge-de-500000-pour-promouvoir-le-tourisme.html>

[Retour au sommaire](#)

(Source : www.tourhebdo.com du 23/08/2016, V.D. et Manon Gayet avec AFP)

● Le livret A confirme son regain de forme en juillet

Le 23/08/16, la **Caisse des dépôts** a publié des statistiques indiquant que la collecte nette mensuelle du Livret A a atteint 630 millions d'euros au mois de juillet (après 690 millions d'euros en juin). Ainsi, après un début d'année négatif (- 810 millions d'euros et - 510 millions d'euros en février), la collecte cumulée du Livret A redevient positive pour 2016. Sur les sept premiers mois de l'année, le solde entre l'argent déposé et l'argent retiré est de 970 millions d'euros. Si la tendance se confirmait à la fin de l'année, ce serait la première fois depuis 2013 que le Livret A terminerait dans le vert. **La Tribune** : « *En 2014 et 2015, les livrets A français ont été délestés de plus de 15 milliards d'euros... L'encours total, soit l'ensemble des sommes actuellement présentes sur les livrets, atteint 256,9 milliards d'euros en juillet 2016* ». Le LDD (livret de développement durable), lui, a obtenu une collecte « quasi nulle » en juillet, après une collecte de « seulement » 10 millions d'euros en juin. Sur les sept premiers mois de l'année, la collecte cumulée du LDD est négative, avec - 260 millions d'euros. A fin juillet, l'encours total du LDD s'élève à 101 milliards d'euros.

[http://www.latribune.fr/vos-finances/epargne/le-livret-a-confirme-son-regain-de-forme-en-juillet-593868.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160824](http://www.latribune.fr/vos-finances/epargne/le-livret-a-confirme-son-regain-de-forme-en-juillet-593868.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160824)

(Source : www.latribune.fr du 24/08/2016, Hugo Baudino)

● Les salaires des cadres ont progressé de 1,7 % cette année

Le quatorzième baromètre **Expectra**, filiale du groupe Ranstad France (leader dans l'intérim et le recrutement de cadres et d'agents de maîtrise), indique que, si les entreprises demeurent prudentes en matière salariale, les salaires des cadres ont enregistré leur plus forte hausse depuis 2012 (+ 1,7 %). Une progression qualifiée toutefois de « modérée ». **Christophe Bougeard**, directeur général d'Expectra : « *La revalorisation 2016 est d'une bonne tenue "relative". Elle s'explique par une reprise économique molle avec une croissance du PIB qui devrait atteindre entre 1,3 % et 1,5 % cette année et un chômage qui reste élevé même si l'emploi des cadres résiste bien. Le taux de chômage de cette catégorie de salariés est inférieur à 5 %* ». Selon les expertises et les secteurs, on constate que la progression salariale peut varier de manière « spectaculaire ». **M. Bougeard** : « *[Les trois plus fortes hausses salariales qui dépassent les 6 %] bénéficient à des métiers relevant de l'informatique et des télécommunications qui sont en première ligne face à la digitalisation de l'économie* ». Le métier qui connaît la plus forte hausse est celui de chef de projet infrastructure (6,8 %, avec un salaire médian annuel brut de 41 710 euros). La raison : la compétence qu'implique ce métier est indispensable pour installer des serveurs et développer le cloud. Et la tendance devrait se poursuivre. **M. Bougeard** : « *La guerre des talents va creuser l'écart entre les rémunérations des cadres dans les trois prochaines années* ». Qui devrait bénéficier des plus grosses augmentations ? Les informaticiens, les ingénieurs, les commerciaux « de talent ». **Le Figaro** : « *Les entreprises qui vont poursuivre leur transformation numérique, sont prêtes à payer cher les experts dont elles ont besoin* ».

<http://www.lefigaro.fr/societes/2016/08/29/20005-20160829ARTFIG00011-les-salaires-des-cadres-ont-progresse-de-17-cette-annee.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 29/08/2016, Yann Le Galès)

[Retour au sommaire](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● La consultation chez le généraliste passera à 25 euros

Le 27/07/16, les syndicats MG France (médecins généralistes) et Le Bloc (chirurgiens) ont signé la nouvelle convention tarifaire des médecins. Depuis le 21/08/16, la FMF les a rejoints. Pour leur part, la CSMF et le SML ont rejeté le texte. La consultation chez le généraliste va ainsi passer de 23 euros à 25 euros à dater du 01/05/17. Pour le patient, le mode de remboursement sera le même : 70 % pris en charge par la Sécurité sociale, le reste par la complémentaire santé (s'il en a une). **Les autres mesures : 01)-** La hiérarchisation des consultations d'après leur complexité, avec des actes tarifés à 25 euros, 30 euros, 46 euros et 60 euros ; **02)-** Une aide de 50 000 euros pour l'installation de médecins dans les déserts médicaux ; **03)-** L'instauration d'une prime (5 euros pour les généralistes et 15 euros

pour les spécialistes) pour ceux qui accepteront de prendre en charge un patient dans les 48 heures. L'ensemble de ces mesures représente un investissement de 978 millions d'euros pour l'Assurance maladie (1,3 milliard d'euros si l'on y ajoute la participation des mutuelles).

<http://www.viva.presse.fr/la-consultation-chez-le-generaliste-passera-25-euros-171983>

http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/08/26/apres-une-signature-pragmatique-le-combat-continue-pour-les-medecins-liberaux_823356

(Sources : www.viva.presse.fr du 22/08/2016, Marilyn Perioli, www.lequotidiendumedecin.fr du 26/08/2016, Marie Foutl)

● **Dépakine : une taxe pour alimenter le fonds d'indemnisation ?**

Si **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, a annoncé dans la semaine la création d'un fonds d'indemnisation des victimes de l'antiépileptique Dépakine, **Gérard Bapt**, député PS et rapporteur du budget de la Sécurité sociale, propose, d'après Les Echos du 28/08/16, de créer une taxe sur les produits de santé ; taxe dont le but serait de financer ce fonds sans toucher à l'enveloppe de l'Assurance maladie. **M. Bapt** : « Cette flat tax de 0,1 % ou 0,2 % serait perçue sur tous les produits de santé pris en charge par la Sécurité sociale, et pas seulement les médicaments, parce qu'après tout, les prothèses mammaires Pip étaient elles aussi remboursées ». La taxe pourrait rapporter entre 33 et 66 millions d'euros. Et, afin de ne pas pénaliser les entreprises exportatrices, le dispositif ne concernerait que les produits effectivement commercialisés en France. **M. Bapt** : « Le taux de la taxe serait laissé à la discrétion de l'exécutif et fixé chaque année en projet de loi de financement de la Sécurité sociale ». **Le Figaro** : « Commercialisée depuis 1967 en France, la Dépakine est sur la sellette comme tous les médicaments à base de valproate de sodium, à cause d'un risque élevé - de l'ordre de 10 % - de malformations congénitales mais également d'un risque accru d'autisme et de retards intellectuels et/ou de la marche, pouvant atteindre jusqu'à 40 % des enfants exposés ». Le ministère de la Santé a promis que les victimes seraient indemnisées. D'après l'**Apesac**, l'association de défense des victimes du Dépakine, 30 000 à 50 000 personnes auraient subi des séquelles. Une indemnisation qui risque d'être élevée donc.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/08/28/97002-20160828FILWWW00072-depakine-une-taxe-pour-alimenter-le-fonds-d-indemnisation.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 28/08/2016)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● **Valls maintient la promesse d'une baisse des impôts en 2017**

Le 25/08/16, le premier ministre, **Manuel Valls**, s'est exprimé au micro de RMC-BFMTV sur la baisse d'impôt qui devrait avoir lieu en 2017 : « Nous avons fait baisser l'impôt sur le revenu depuis que je suis premier ministre. Dans mon discours de politique générale, j'avais dit que nous baisserions de cinq milliards l'impôt sur le revenu. Nous y sommes et nous allons poursuivre la baisse de l'impôt sur le revenu. [...] L'impôt est nécessaire [...] si nous voulons une armée forte, l'école de la République, les hôpitaux publics ». Une future baisse d'impôt qui ne serait pas conditionnée à une croissance de 1,7 % en 2017, note **Le Figaro**. **Les entreprises**, elles, devraient voir l'impôt sur les sociétés, aujourd'hui à 33,3 %, passer en 2020 à 28 % - les PME seraient concernées dès 2017 (ce sera prévu dans le projet de budget pour 2017). **M. Valls** : « [Cette baisse portera sur] une partie importante de leurs bénéficiaires. [Une présentation plus détaillée sera faite par les ministres des Finances et du Budget] dans quelques jours. [...] L'objectif, c'est que l'entrée en vigueur soit la plus simple pour les sociétés ». M. Valls a aussi commenté **les chiffres du chômage** : « Ça baisse et ça va dans le bon sens. Ce qui est marquant c'est que l'économie française crée de nouveaux de l'emploi. Les entreprises françaises ont créé 140 000 emplois au cours de ces derniers mois. C'est le fruit d'une croissance vigoureuse et de tous les dispositifs adoptés qui ont donné plus de possibilités d'investissement. [Nous vivons avec un chômage de masse, en dessous de 10 % de la population active] ». **M. Valls** a conclu en soulignant « l'une des mesures qui marchent le mieux », c'est-à-dire l'aide à la première embauche dans les PME (un versement de 4 000 euros sur les deux premières années suivant l'embauche) : « Ça marche bien. Elles embauchent en CDI. [...] Regardons les choses objectivement. Il y a des résultats, ils vont dans le bon sens. Il faut poursuivre les réformes et les dispositifs de

soutien ». Le Figaro remarque toutefois qu'une note du Trésor, publiée cette semaine « émet [...] quelques réserves sur la mesure ». **Le Trésor** : « [Si elle devrait permettre de créer 60 000 emplois supplémentaires d'ici à la fin d'année 2016,] à terme, la prime étant temporaire, l'impact sur le niveau d'emploi s'annulerait à horizon [de] cinq ans » ; avant de mettre en avant son coût pour les finances publiques.

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/08/25/20002-20160825ARTFIG00081-valls-maintient-la-promesse-d-une-baisse-des-impots-en-2017.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 25/08/2016, Hayat Gazzane)

● **Le Medef n'apprécie pas la baisse de l'impôt sur les sociétés**

Le 24/08/16, les organisations patronales ont réagi à l'annonce du premier ministre, Manuel Valls, concernant la baisse d'impôt sur les sociétés (IS), effective pour les PME dès 2017. Pour le Medef, la complexité de la mesure pose problème. **Le Medef** : « Il est regrettable que le Gouvernement, tout en renonçant à supprimer une taxe absurde, la C3S, assise sur le chiffre d'affaires et non sur le bénéficiaire, ait opté pour une réforme conjoncturelle, partielle et complexe de l'impôt sur les sociétés. [...] En ciblant une partie des PME seulement, il introduit un nouveau seuil et de nouvelles distinctions entre entreprises, donc de nouvelles complexités et de nouveaux freins à leur développement, avec 3 taux différents (le nouveau taux de 28 % s'ajoutant aux deux taux déjà existants de 15 % et 33 %). Les entreprises françaises et les investisseurs étrangers ont au contraire besoin de simplicité et de visibilité, sans quoi une telle mesure risque fort de rester sans véritable effet ». **La CGPME** estime, par la voix de son président, François Asselin, que la mesure va « dans le bon sens », même si le syndicat constate que, puisqu'elle s'appliquera sur les résultats 2017, elle « ne sera pas effective avant 2018 ». Pour rappel, la CGPME avait réclamé en fin de semaine « une baisse de l'IS à 25 % pour toutes les entreprises et un taux réduit de 12,5 % pour les bénéficiaires réintégrés au capital des PME, afin que ces dernières retrouvent "des forces en capitaux propres" ».

[http://www.latribune.fr/economie/france/le-medef-n-apprecie-pas-la-baisse-de-l-impot-sur-les-societes-593895.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20160824](http://www.latribune.fr/economie/france/le-medef-n-apprecie-pas-la-baisse-de-l-impot-sur-les-societes-593895.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20160824)

(Source : www.latribune.fr du 24/08/2016, avec AFP)

● **Une taxe dès 2017 sur les billets d'avion pour financer le CDG Express**

D'après le journal **Les Echos**, le gouvernement « songe » à instaurer une taxe sur tous les billets d'avion partant ou arrivant à l'aéroport de Roissy. Pourquoi cette taxe ? Pour financer la future liaison ferroviaire CDG Express. L'éventualité d'une telle taxe a déjà été évoquée lors des études préliminaires du CDG Express, car il avait été alors montré « qu'un prix du billet fixé à 24 euros ne pouvait suffire à garantir son financement ». Le coût de la ligne (Gare de l'Est – Roissy-Charles-de-Gaulle) est estimé à 1,4 milliard d'euros + 280 millions pour le matériel roulant. Si le gouvernement considère qu'elle est indispensable pour le rayonnement international de Paris, il ne veut cependant pas la financer par des aides publiques. Pourquoi ? Pour ne pas être « accusé de délaisser les lignes de banlieue ». Les Echos précisent que le gouvernement « songe à inscrire la création de cette taxe dans le collectif budgétaire de fin d'année pour une application en 2017 ». **Le montant de la taxe** : un peu plus d'un euro par billet. **Combien rapporterait-elle ?** Entre 35 et 40 millions d'euros, selon une source proche du dossier. Cette taxe permettrait aussi de « convaincre les banques de la viabilité du projet et un troisième partenaire d'éventuellement rejoindre SNCF Réseau et Paris Aéroport ». La mise en service de CDG Express « devrait être calée... sur une attribution des JO de 2024 à Paris ».

[http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/une-taxe-des-2017-sur-les-billets-d-avion-pour-financer-le-cdg-express-24-08-2016-6066645.php#xtor=EREC-1481423604--"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/une-taxe-des-2017-sur-les-billets-d-avion-pour-financer-le-cdg-express-24-08-2016-6066645.php#xtor=EREC-1481423604--)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Alstom signe un contrat d'1,8 milliard d'euros pour des TGV aux Etats-Unis

Le groupe Alstom vient de signer un contrat avec Amtrak, société ferroviaire américaine. L'objet du contrat : la fourniture par Alstom de 28 TGV Avelia Liberty, ainsi que le support technique et la maintenance de ces TGV durant 15 ans. Le contrat représente un montant de 1,8 milliard d'euros. **Joe Boardman**, PDG d'Amtrak : « Ces trains ainsi que la modernisation et amélioration de l'infrastructure fourniront à nos clients la mobilité et l'expérience du futur ». **Jérôme Wallut**, sénior vice-président d'Alstom Amérique du Nord : « L'attribution de ce contrat est une preuve de la réussite de la stratégie d'Alstom visant la proximité avec ses clients ». **L'Usine Nouvelle** : « En effet, si la conception et la maintenance de ces nouveaux trains n'étaient pas assurées par des entreprises américaines, il aurait été plus compliqué pour Alstom de décrocher ce contrat ».

<http://www.usinenouvelle.com/article/alstom-signes-un-contrat-d-1-8-milliard-d-euros-pour-des-tgv-aux-etats-unis.N429937#xtor=EPR-169&email=eric.tessier@urssaf.fr>

(Source : www.usinenouvelle.com du 29/08/2016, Léna Corot)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Légère baisse du chômage en juillet dans le Val-d'Oise

Le département du Val d'Oise est le seul des départements d'Ile-de-France à connaître une baisse du chômage, au mois de juillet. On dénombre 101 590 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (sans et avec activité), ce qui représente - 130 chômeurs par rapport à juin. C'est une baisse de 0,1 % sur un mois mais, lors de l'année écoulée, on constate une hausse de 1,4 % (100 160 demandeurs d'emploi en juillet 2015). Hommes et femmes ne sont pas à la même enseigne : le chômage des hommes a baissé dans toutes les tranches d'âge, alors que celui des femmes n'a baissé que dans la catégorie 50 ans et plus (- 0,7 %). Continuent d'augmenter les catégories des - 25 ans (+ 0,7 %) et des 25 à 49 ans (+ 0,4 %)

[http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/legere-baisse-du-chomage-en-juillet-dans-le-val-d-oise-24-08-2016-6066281.php#xtor=EREC-1481423529----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/legere-baisse-du-chomage-en-juillet-dans-le-val-d-oise-24-08-2016-6066281.php#xtor=EREC-1481423529----)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016)

● Essonne : le chômage augmente de 1,6 %

Chômage en hausse en Essonne au mois de juillet. On dénombrait 58 750 demandeurs d'emploi en catégorie A (sans activité aucune), soit + 1,6 % sur un an. On note une disparité entre hommes et femmes. La progression du chômage pour les hommes est de + 0,2 % sur un an, pour les femmes de + 3,3 % sur un an. Les tranches d'âge : hommes de 50 ans et plus en catégorie A = + 2 % ; femmes de 50 ans et plus en catégorie A = + 4,7 %. Les hommes de moins de 25 ans : - 4,5 % ; les femmes de moins de 25 ans : + 1,6 %.

[http://www.leparisien.fr/abbeville-la-riviere-91150/le-chomage-augmente-de-1-6-24-08-2016-6066455.php#xtor=EREC-1481423488----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/abbeville-la-riviere-91150/le-chomage-augmente-de-1-6-24-08-2016-6066455.php#xtor=EREC-1481423488----)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016)

● Val-de-Marne : 370 demandeurs d'emploi en plus en juillet

Le chômage est en hausse en Val-de-Marne en juillet : + 370 demandeurs d'emploi (+ 0,5 % par rapport au mois de juin). On dénombrait 75 690 chômeurs en catégorie A. Sur un an, le nombre de chômeurs en catégorie A est en augmentation (+ 0,3 %).

[http://www.leparisien.fr/ablou-sur-seine-94480/val-de-marne-370-demandeurs-d-emploi-en-plus-en-juillet-24-08-2016-6066397.php#xtor=EREC-1481423489----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/ablou-sur-seine-94480/val-de-marne-370-demandeurs-d-emploi-en-plus-en-juillet-24-08-2016-6066397.php#xtor=EREC-1481423489----)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016)

● Yvelines : 120 chômeurs de plus en juillet (+ 0,1 %)

En juillet, on dénombrait dans les Yvelines 93 680 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C (+ 120 personnes par rapport à juin, + 0,1 %). Le nombre des demandeurs d'emploi en catégorie A seule s'établit à 65 250 (+ 0,1 % sur un mois).

[http://www.leparisien.fr/ablis-78660/yvelines-120-chomeurs-de-plus-en-juillet-0-1-24-08-2016-6066365.php#xtor=EREC-1481423601----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/ablis-78660/yvelines-120-chomeurs-de-plus-en-juillet-0-1-24-08-2016-6066365.php#xtor=EREC-1481423601----)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016)

[Retour au sommaire](#)

● Hausse du chômage en juillet dans les Hauts-de-Seine

Le chômage a augmenté dans les Hauts-de-Seine en juillet. On dénombrait 80 600 demandeurs d'emploi en catégorie A (+ 0,7 %). Par rapport à juillet 2015 (81 040 demandeurs d'emploi), ce nombre est en baisse. Toutes catégories confondues (A, B, C), le nombre de demandeurs d'emploi s'élevait à 113 230 (+ 0,5 %). On notera que les chômeurs en catégorie B et C (avec une activité réduite) sont en augmentation par rapport à juillet 2015 (32 630 en 2016, contre 32 020 en 2015). Là encore, disparité entre hommes et femmes. Les hommes pour les trois catégories (A, B, C) : - 1,3 % ; les femmes pour les trois catégories : + 1,7 %. Niveau âges, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus sont en hausse (+ 4,2 % sur un an), plus particulièrement les femmes (+ 5,5 %).

[http://www.leparisien.fr/antony-92160/hausse-du-chomage-en-juillet-dans-les-hauts-de-seine-24-08-2016-6066425.php#xtor=EREC-1481423605----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/antony-92160/hausse-du-chomage-en-juillet-dans-les-hauts-de-seine-24-08-2016-6066425.php#xtor=EREC-1481423605----)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016)

● 320 chômeurs de plus en juillet en Seine-Saint-Denis

En juillet, on dénombrait 320 chômeurs en catégorie A en plus en Seine-Saint-Denis (+ 0,3 %), pour un total (toujours dans cette catégorie A) de 120 750 personnes. Cela représente + 0,6 % sur trois mois, - 0,3 % sur un an. Toutes catégories confondues (A, B, C), le nombre de chômeurs est de 165 250 (+ 0,3 % en un mois).

[http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/320-chomeurs-de-plus-en-juillet-en-seine-saint-denis-24-08-2016-6066229.php#xtor=EREC-1481423606----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/320-chomeurs-de-plus-en-juillet-en-seine-saint-denis-24-08-2016-6066229.php#xtor=EREC-1481423606----)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016)

● A Paris, le chômage augmente de 0,5 % au mois de juillet

A Paris, en juillet, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est de 133 590 (+ 730 personnes, + 0,5 % sur un mois, + 0,6 % sur trois mois, - 0,3 % sur un an). Les hommes de moins de 25 ans ont contribué à cette hausse (+ 2,9 %).

[http://www.leparisien.fr/paris-75005/a-paris-le-chomage-augmente-de-0-5-au-mois-de-juillet-24-08-2016-6066531.php#xtor=EREC-1481423604----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/paris-75005/a-paris-le-chomage-augmente-de-0-5-au-mois-de-juillet-24-08-2016-6066531.php#xtor=EREC-1481423604----)

(Source : www.leparisien.fr du 24/08/2016)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES REGIONS

● Un million de touristes manquent à l'appel en Ile-de-France

C'est un million de touristes qui manquaient à l'appel dans les hôtels parisiens au premier semestre 2016 par rapport au premier semestre 2015. La destination Ile-de-France est en baisse (- 6,4 %), que ce soit auprès des touristes étrangers (- 10 %) que des touristes français (- 3,5 %). Seul le tourisme d'affaires est en hausse (+ 14,4 %). Le tourisme en Ile-de-France représente 500 000 emplois. D'après **Frédéric Valletoux**, président du comité régional du tourisme (CRT) Paris-Ile-de-France, ce « *renversement de conjoncture inédit, assez violent et sans précédent depuis 2010* » a entraîné de janvier 2016 à juin 2016 une perte de 750 M€ de chiffre d'affaires sur l'ensemble de la filière (grands magasins, restaurants, cafés, musées, monuments...). **M. Valletoux** : « *Il est temps de prendre conscience de la catastrophe industrielle que le secteur du tourisme est en train de vivre. L'heure n'est plus aux campagnes de communication mais bel et bien à la mise en place d'un plan Orsec. [Nous demandons] la tenue immédiate [d'une réunion avec les professionnels du tourisme franciliens]* ». La fréquentation étrangère par nationalité : Les Japonais (- 46,2 %, soit - 126 000 touristes de janvier à juin 2016), les Italiens (- 27,7 %, - 114 000), les Russes (- 35 %, - 43 000), les Américains (- 5,7 %, - 57 000), les Chinois (- 19,6 %, - 100 000). Toujours par rapport au premier semestre 2015, musées et monuments enregistrent une baisse de fréquentation. Une des causes, selon **François Navarro**, directeur général du CRT Paris-Ile-de-France : « *L'arrêt des sorties scolaires décidé dès la mi-novembre* ». Une exception : le Palais de la Découverte qui « *affiche une progression aussi spectaculaire (+ 64,8 %) qu'inattendue* » grâce au succès de l'exposition « *Autour des dinosaures* » qui a pris fin le 16 août 2016. Les nuitées dans les hôtels parisiens enregistrent, elles, une forte baisse (- 11,4 %, contre + 4,4 % en grande couronne). Il s'agit, toujours d'après **M. Navarro**, de l'illustration de « *l'effet d'évitement* » qui frappe

Paris. Les causes de cette désaffection pointées par **M. Valletoux** : « *Bien sûr, il y a l'effet attentats. Et la question de la sécurité est lancinante. Mais cela ne doit pas occulter les faiblesses de la destination* ». **Le Parisien** : « *Et d'égrener la liste des événements qui ont, selon lui, "terni l'image de Paris" au printemps 2016 : mouvements sociaux, manifestations violentes, grèves des éboueurs, inondations et crue de la Seine...* »

[http://www.leparisien.fr/paris-75005/un-million-de-touristes-manquent-a-l-appel-en-ile-de-france-23-08-2016-6063799.php#xtor=EREC-1481423604----"Default_value"@1](http://www.leparisien.fr/paris-75005/un-million-de-touristes-manquent-a-l-appel-en-ile-de-france-23-08-2016-6063799.php#xtor=EREC-1481423604----)

(Source : www.leparisien.fr du 23/08/2016, Philippe Baverel)

OPINIONS / VIE POLITIQUE

● **Présidentielle : Touraine vante le bilan Hollande, la nouvelle convention et le tiers payant**

Dans un entretien accordé au JDD le 28/08/16, **Marisol Touraine**, ministre des Affaires sociales, s'est exprimée sur la politique sociale du président de la république et du gouvernement : « *La gauche veut concilier dynamisme économique et innovation sociale. [...] Est-ce que la droite aurait mis en place le tiers payant généralisé ? Est-ce qu'elle aurait mis en place le compte pénibilité ? Est-ce qu'elle aurait instauré cette grande conquête qu'est le compte personnel d'activité ? Est-ce qu'elle aurait investi massivement pour combattre la pauvreté ? La réponse est non* ». Concernant la nouvelle convention tarifaire des médecins (cf. notre article dans ce numéro : « La consultation chez le généraliste passera à 25 euros »), Mme Touraine a exprimé sa « reconnaissance personnelle à l'égard des médecins libéraux et de tous les médecins d'ailleurs » : « *C'est une convention positive pour les patients qui marque la volonté forte du gouvernement de reconnaître le rôle clé des médecins, notamment généralistes, et d'accélérer la transformation de notre modèle de santé. On bouge socialement. En face, je vois une droite qui détruit. La droite, c'est le chacun pour soi, l'injustice sociale érigée en programme. La gauche, c'est la recherche de la justice sociale. [Nicolas Sarkozy a] fait une entrée en campagne "no limit" sur le déclinisme, le pessimisme [et a un programme] anxigène et destructeur* ».

http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualites/article/2016/08/29/presidentielle-touraine-vante-le-bilan-hollande-la-nouvelle-convention-et-le-tiers-payant_823361

(Source : www.lequotidiendumedecin.fr du 29/08/2016, C.D. (avec AFP))

● **Pierre Gattaz : « On peut créer 2 millions d'emplois en France »**

Le 29/08/2016, **Pierre Gattaz**, président du Medef, a accordé un entretien au journal Les Echos. Extraits. **M. Gattaz** : « *C'est [...] une année cruciale, à huit mois d'une échéance électorale majeure. [...] Il faut absolument que le débat se recentre sur l'essentiel. Alors que la France est en train de se faire dépasser par d'autres nations, les candidats à la présidentielle devraient avoir un objectif et un seul : retrouver une croissance forte et le plein-emploi. Quand je dis forte, c'est une croissance durablement au-delà des 2 %, idéalement à 3 %, et un taux de chômage ramené à 6 %. [...] Mais après, la question fondamentale, c'est la mise en œuvre. Il faut donner du sens et des perspectives aux réformes pour entraîner le pays tout entier, en ayant une vision à 10 ans. Si au lieu de subir les mutations, on les anticipe, alors la France dispose d'énormément d'atouts* ». **Le quinquennat de François Hollande** : « *[...] Cela n'aura pas été un quinquennat pour rien. Il aura permis de révéler le rôle fondamental de l'entreprise, d'assumer l'importance d'une politique de l'offre. C'est une mue idéologique majeure pour la gauche et, là encore, des totems sont tombés. [...] Le pacte de responsabilité, le début de l'inversion de la hiérarchie des normes avec le primat donné à la négociation d'entreprise, la volonté de simplification... tout cela est allé dans le bon sens. Malheureusement, le gouvernement n'a pas été au bout de ses intentions* ». **Le chômage** : « *Ce qui est sûr, c'est que les baisses de charges du pacte de responsabilité commencent à payer. Les marges des entreprises sont repassées de 28 % en moyenne en 2013 à près de 32 % aujourd'hui, contre 39 % en Europe. Il n'y a pas de miracle : une entreprise a besoin de marges pour investir, embaucher, exporter et prendre des risques* ». **Le pacte de responsabilité** : « *Sur la dernière étape du pacte, il est clair [que François Hollande] n'a pas tenu ses engagements. [...] Ceux qui disent que je me suis engagé sur ce chiffre [la création d'un million d'emplois, Ndlr] sont des menteurs ! C'était un objectif collectif* ».

que l'on pouvait viser en mettant en œuvre les réformes adéquates. Et c'est d'ailleurs toujours le cas. J'irais même plus loin : pour passer de 10 % à 6 % de chômeurs, ce sont 2 millions d'emplois qu'il faut créer. C'est possible, en alignant le niveau des charges de nos entreprises sur celui de l'Allemagne, en déverrouillant le marché du travail, en passant à une fiscalité lisible et motivante, etc. ». **Qu'attend le Medef de la fin de mandat de François Hollande ?** : « J'aimerais surtout qu'on évite les grosses bêtises fiscales de fin de mandat, lors du dernier budget. Voyez la "taxe Richert" inventée par les régions et le gouvernement : on va encore prélever sur les entreprises pour financer... des aides aux entreprises ! Cela n'a aucun sens ». **Le prélèvement à la source** : « [...] Si on met en place une telle réforme à la hussarde, on court à la catastrophe. La philosophie est bonne, mais il faut davantage de préparation avec les acteurs, des expérimentations. [...] Les entrepreneurs vont être les victimes de cette complexité. Je propose un plan B au gouvernement : qu'il impose les particuliers sur la base des revenus de l'année en cours, mais grâce au prélèvement mensuel actuel, sans que cela passe par l'entreprise ». **La convention Unédic** : « Je n'ai pas eu de nouvelles de Myriam El Khomri. Nous sommes prêts à nous remettre autour de la table, mais avec deux lignes rouges : il est hors de question d'augmenter les charges, y compris sur les CDD, et nous refusons toute complexité supplémentaire ».

→ L'intégralité de l'entretien avec Pierre Gattaz, par Etienne Lefebvre et Claire Bauchartlain Ruello :

<http://www.lesechos.fr/economie-france/social/0211237838993-pierre-gattaz-on-peut-creer-2-millions-demplois-en-france-2023431.php#xtor=EPR-7-%5Bmatinale%5D-20160830-%5BProv %5D-1413980%402>

(Source : www.lesechos.fr du 29/08/2016, Etienne Lefebvre et Claire Bauchartlain Ruello)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr